

LE REVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS :		Directeurs : MM. TONY LOUP et H. ALBERT	LES ANNONCES ET RÉCLAMES
TROIS MOIS	6 fr.	RÉDACTION ET ADMINISTRATION	<i>sont reçues exclusivement</i>
SIX MOIS	10	LYON. — 6, QUAI DE LA GUILLOTIÈRE, 6 — LYON.	Chez M. V. Fournier
UN AN	18		14, RUE CONFORT, 14

DÉSISTEMENT DU CITOYEN BONNOIT

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Du 4 Septembre 1881

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT DU COMITÉ CENTRAL DES RÉPUBLICAINS RADICAUX

BONNET-DUVERDIER
DÉPUTÉ SORTANT

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

CANDIDAT DU COMITÉ ÉLECTORAL DES RÉPUBLICAINS RADICAUX SOCIALISTES

BONNET-DUVERDIER
DÉPUTÉ SORTANT

AUX ÉLECTEURS

Nos adversaires nous ayant montré qu'ils ne reculaient devant aucune manœuvre pour faire triompher leurs candidats ; nous prévenons les électeurs qu'ils aient à se défier de leurs agissements de la dernière heure.

ACCUSATEURS ET ACCUSÉ

Plus l'époque du scrutin approche, plus les discussions s'enveniment. Il n'y a plus de place pour la politique générale : l'attention est aux luttes de clocher. A Lyon, toute considération d'un ordre universel, s'efface devant l'élection des deuxième et troisième circonscriptions du Rhône. Les lions du jour sont les « convicts » des Brotaux et de la Guillotière. Depuis la candidature Blanqui, à la Croix-Rousse, on ne vit lutte plus vive, plus acharnée, plus passionnée. C'est que jamais, un député républicain ne fut victime d'aussi odieuses calomnies que le citoyen Bonnet-Duverdier.

Sa réélection est moins une question de principes, qu'une question de justice. Cette fois, le peuple s'érige en tribunal suprême. Le citoyen Bonnet-Duverdier comparait à la barre ; il vient à visage découvert ; il se défend sans passion et sans haine. Dans le parti républicain on est trop prêt au soupçon malveillant ; il suffit d'un propos imbécile pour que l'acclamé de la veille devienne le suspect du lendemain. C'est un travers contre lequel on voudrait en vain réagir.

Les monarchies ont pu s'appuyer sur des personnalités viles et compromettantes, n'altérant que fort peu leur crédit ; la monarchie s'incarne dans le monarque. La République est un gouvernement anonyme ;

ses soutiens doivent être des hommes d'honneur. La part des responsabilités qui, dans une royauté, incombe à un seul homme ; dans une démocratie, s'étend sur tous ses défenseurs. De là ces craintes, ces soupçons, ces accusations légèrement lancées et légèrement accueillies. De là, enfin, ces scrupules outrés qui prouvent la rigidité des principes républicains et qui expliquent les terribles erreurs dont d'honnêtes citoyens ont pu être victimes.

La réaction triomphe de ces luttes intestines. Elle se faufile dans nos rangs ; des émissaires prennent des masques libéraux ; ils sont vertueusement indignés, ils attisent les haines, les rancunes, ils exploitent les faiblesses, ils donnent corps aux soupçons. Il sont les agents du scandale politique, et avec la complicité des naïfs ou des irréflectifs, ils mettent le désordre dans le camp républicain. Et l'on voit aussi éclore des libelles sans nom, où cette bande masquée, se rue sur un homme seul, pour la plus grande joie des vieux partis et au mépris de toute justice.

Nous lisons le procès verbal, qui est la cheville ouvrière de cette étrange calomnie. Trois représentants du peuple auraient déclaré M. Bonnet-Duverdier coupable d'abus de confiance. L'abus de confiance est un méfait que les lois punissent. Qu'on se reporte à l'époque où se déroulait cette intrigue. On était sous le septennat, M. Bonnet-Duverdier était en prison. L'éloquent tribun avait déjà été accusé d'avoir mis en joue le maréchal : ce geste, il le renie ; ses amis ne l'ont pas vu. Mais des mouchards apostés par M. de Mac-Mahon dans une salle voisine l'ont entendu. Entendre un geste ! Il faut élarger au budget de la rue de Jérusalem pour avoir cette perspicacité. Pourtant le représentant du peuple est condamné à six mois de prison. Il semble déjà que des ennemis intéressés à sa perte comptent dans l'ombre.

Il y a autour de M. Bonnet-Duverdier une sorte de conspiration de tous les instants. On ne se rebute pas. Les ténébreux qui conduisent ce complot, inventent l'affaire de la rue Blanche. Le citoyen Bonnet-Duverdier est en prison ; il ne peut se défendre : c'est le moment de l'attaquer. Les coups portés ont fait tressaillir d'aise les grands hommes de l'Ordre-moral. L'accusation était odieuse mais elle était fautive. La preuve en est dans le silence même du maréchal et de son entourage. N'avaient-ils pas intérêt à venir à la rescousse des détracteurs de M. Bonnet-Duverdier ? à vilipender ce tribun dangereux ? à déconsidérer ce républicain unanimement acclamé ? C'eût été une bonne fortune pour le maréchal de traîner devant la Justice un adversaire redoutable et de le faire condamner. Le septennat n'en a pas fait sa proie parce qu'il ne le pouvait pas. Il savait qu'un jugement n'aurait été pour M. Bonnet-Duverdier que la confirmation éblouissante de son innocence : il s'abstint. Il eut peur d'une justice qui n'avait pourtant guère de tendresse pour les républicains d'alors.

Nous le répétons, M. Bonnet-Duverdier était l'ennemi du maréchal ; le maréchal

n'a pas cru à cet abus de confiance. Et pourtant il n'avait pas, en dépit de sa loyale épée, l'abnégation du vieux duc d'Orléans ; M. le duc de Magenta eut été heureux de venger les cruelles vérités dites au Maréchal de Mac-Mahon.

Il faut en finir avec cet étrange procès ; ces dénigrements enfellés sont funestes à la République : ils font le jeu de la réaction. Déjà, dimanche, le peuple s'est élu tribunal. Il a entendu l'accusé et il a jugé en connaissance de cause. Douze mille voix ont proclamé sa parfaite honorabilité, et sa loyauté indiscutable. Ces douze mille voix valent bien la voix de majorité du jury d'honneur.

Depuis quinze jours, l'instruction suit son chemin ; la cause est entendue. Aucun des accusateurs n'a osé se présenter en face de l'accusé.

Hier, six mille électeurs réunis à l'Alcazar ont salué leur ancien représentant. Ils ont été dignes ; ils sont demeurés calmes, ils ont appelé M. Thiers, M. Thiers n'a pas répondu. Le fait est singulier ; c'est le criminel qui recherche ses juges : ce sont les accusateurs qui les fuient.

Le *Courrier de Lyon* peut désavouer ses protégés : MM. Thiers et le docteur Crestin ; leur échec ne sera pas moins éclatant. Il ne restera des déclarations de M. Barthens que cette singulière tactique qui consiste à jeter les gens à l'eau pour leur éviter de se noyer.

Georges LEPELLIER.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMITÉ CENTRAL INDÉPENDANT
DES RÉPUBLICAINS RADICAUX DE LA
3^e CIRCONSCRIPTION

DÉSISTEMENT

CITOYENS,

Nous conformant à la règle de la discipline démocratique, qui veut que dans un même parti lorsque plusieurs candidatures sont en présence, ceux des candidats qui sont en minorité se retirent en engageant leurs électeurs à reporter leurs suffrages sur celui ayant obtenu le plus grand nombre de voix ; nous venons à l'approche du scrutin de ballottage, inviter les électeurs qui ont bien voulu donner leurs suffrages au citoyen Bonnoit, de vouloir bien, dans l'intérêt de la République les reporter sur le citoyen BONNET-DUVERDIER, qui a obtenu au scrutin du 21 août la majorité des suffrages sur ses deux concurrents.

Nous croyons de notre devoir, citoyens, de vous inviter à résister aux objurgations d'un comité qui a cessé d'avoir la confiance de la démocratie, depuis surtout qu'il a été démontré

que le dit Comité central ne pouvait repousser la qualité de Comité central officiel qui lui a été si justement appliquée.

Vous voudrez, citoyens, faire en cette occasion tout votre devoir et ne tenant aucun compte des agissements déloyaux de la dernière heure, vous réduirez au silence par votre ferme attitude, une coterie turbulente qui se vante déjà, aidée en cela par une presse asservie, de mener à son gré le corps électoral.

Aux urnes, citoyens, faites preuve d'indépendance et votez tous pour

BONNET-DUVERDIER

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Les membres de la Commission exécutive :

- F. PÉCHARRY, CALLAMARD jeune,
- CATHELIN, BLANCHET, FALCOZ,
- FAVIER, DUMOLLARD, MOREAU,
- LOUBET.

Approuvé : A. BONNOIT.

LES HOMMES DE DISCIPLINE

Nous avons déjà mis sous les yeux de nos lecteurs, les noms des candidats se désistant en faveur de leurs concurrents, ayant eu au scrutin du 21 août la majorité relative ; il sera donc facile de se rendre compte à part quelques rares exceptions, que fidèles observateurs de la discipline républicaine, ces candidats se retirent sagement de la lutte, mettant ainsi, les principes républicains au-dessus de l'ambition personnelle.

Malheureusement il se trouve que Lyon veut rester en dehors des règles communes.

Malgré qu'aucun candidat réactionnaire n'ait de chance de succès ; cette manière d'agir est tout à fait regrettable et préjudiciable à la République.

En effet, si nous examinons les programmes des candidats en ballottage dans notre deuxième circonscription, nous les trouvons presque en tous points semblables, — c'est le même drapeau.

Ce ne sont donc pas les principes qui sont en cause, ce sont les hommes, examinons les donc :

M. Thiers, il y a quelques jours fut nommé conseiller général, ce n'est trop que de ce moment qu'il entra dans la scène politique, quelles preuves a-t-il donné à la démocratie, de sa sincérité ; ses votes au conseil général sont progressistes, c'est vrai ; mais M. Thiers, conseiller général, n'est pas M. Thiers député ; il peut briller dans notre assemblée départementale et s'effacer à l'assemblée nationale. Vos belles promesses, M. Thiers, les réaliserez-vous ? je veux encore le croire ; mais que voulez-vous, en politique, je suis sceptique, et je vous avoue que je vous crois plus républicain de raison que de conviction. L'ambition d'être grand est belle, quand elle a pour mobile le bien, mais je vous dirai M. Thiers que je ne crois plus aux convictions d'un homme avant qu'il m'ait donné de longues preuves de la sincérité de ses actes.

Plus tard, M. Thiers, vous pourrez aspirer à être député, mais il ne suffit plus aujourd'hui, comme du temps où votre homo-

nyme « acceptait la République parce que c'était le seul gouvernement possible » il ne suffit plus, dis-je, de le dire et de savoir le dire, il faut le prouver.

M. Bonnet-Duverdier, contre qui se présente M. Thiers, est un républicain de vieille souche, homme de convictions sincères, républicain éprouvé; il fut de la phalange de ces lutteurs désintéressés et vaillants qui firent crouler l'empire. Depuis l'avènement de la République, combien n'a-t-il pas lutté contre les gouvernements de combat qui, jusqu'à ce jour, se sont imposés; et après une existence entière acriflée à la République, il n'aurait eu que l'ingratitude des électeurs ont pu hésiter devant les infâmes calomnies de ses adversaires, mais la lumière est faite sur leurs agissements, et ils en feront justice.

M. Thiers a eu l'honneur d'appartenir à l'armée, il s'est fait à sa discipline, et maintenant qu'il appartient à la vie publique, il devra se souvenir que maintenir sa candidature dans le parti républicain, sera jugé comme un acte d'indiscipline.

A Paris, M. le colonel Martin s'est trouvé comme à Lyon le capitaine Thiers, en minorité; il maintient comme ce dernier sa candidature; aussi la presse parisienne le juge-t-elle sévèrement.

VERNAY.

UN PEU DE LOGIQUE

AU CITOYEN CRESTIN, A MONSIEUR THIERS

Au détriment de la discipline républicaine, discipline admise dans toutes les nuances du parti, vous continuez, citoyen Crestin, à maintenir votre candidature contre celle du citoyen Bonnet-Duverdier.

Nous pardonnons cette incartade à Monsieur Thiers, mais envers vous, citoyen Crestin, nous ne pouvons user de la même indulgence.

Est-ce bien vous, qui avez déjà eu un pied dans la vie politique, qui commettez un tel écart de conduite?

Vous vous dites radical, vous affirmez devoir siéger à l'extrême gauche (si vous êtes nommé?) tout ceci nous le croyons.

Seulement (il y a un seulement comme dans la pièce de Barrière), seulement, disons nous, avez vous bien réfléchi à la situation que vous vous créez vous-même.

Examinons la, si vous le voulez bien, sans passion, sans parti pris et vous jugerez ensuite si vous êtes dans le vrai.

Vous avez trop de bon sens pour ne pas vous rendre à l'évidence et nous croyons, en ce moment, donner un bon conseil à un homme que la situation actuelle, a peut-être un peu dévoyé, mettons débordé, si vous le préférez.

Le citoyen Bonnet-Duverdier est sorti vainqueur de la lutte, le 21 août, et ce, malgré toutes les turpitudes amoncelées contre lui, malgré les agissements de la presse opportuniste dont vous êtes le Benjamin, vous radical; malgré toutes les manœuvres employées pour discréditer un honnête homme un honnête homme, entendez-vous bien, nous soulignons le mot.

En pareille occurrence, votre devoir était de vous effacer devant le vainqueur, la discipline l'exigeait.

Vous eussiez dû le faire et vous ne l'avez pas fait sur les instances du Comité central, sans réfléchir toutefois que celui, qui de son propre mouvement, manque à la discipline acceptée de tous, est moins coupable encore que celui, qui prête son nom à une irrégularité (vous voyez que nous sommes courtois), celui-là devient un complice, s'il laisse faire, et en certaines matières, la complicité assume toute la responsabilité de la faute.

Croyez-vous que les électeurs de M. Bonnet-Duverdier vont se déjuger au second tour de scrutin? Vous savez bien que non; le rôle de « moutons de Panurge » est démodé et soyez bien convaincu qu'il ne ressuscitera pas en votre faveur.

M. Bonnet-Duverdier, sera évidemment nommé, malgré le dévergondage des accusations portées contre lui, peut-être même à cause de ces accusations, car les démocrates lyonnais savent entre quelles mains ils remettent leurs intérêts.

Quelle sera alors votre situation politique?

Pourrez-vous avoir recours une autre fois au suffrage de ces mêmes électeurs, si les idées que l'on vous prête pour janvier prochain sont exactes?

Vous ne réfléchissez pas qu'en vous posant avec Bonnet-Duverdier sur le terrain que vous avez accepté, c'est dire très nettement aux électeurs qui lui donnent leurs voix que vous les considérez comme solidaires de la prétendue malhonnêteté de leur élu, et qu'ils vous répondront à leur tour, à juste raison: « Nous n'accorderons jamais nos suffrages à celui qui a insulté l'homme ne notre choix, car l'insulte nous atteint: être appelé *convicts* par un Barthelemy ne peut que nous honorer, mais par un homme que nous estimons comme citoyen, par un homme comme vous, nous ne vous le pardonnerons jamais, parce que vous savez que nous sommes d'honnêtes gens et que vous faites à l'honneur et mentant à votre conscience.

Seront-ils dans leur tort, citoyen Crestin? Nous ne le croyons pas, et vous ne le croyez pas non plus.

Il en est temps encore; sans avoir la prétention de vous dicter votre devoir, nous croyons pouvoir vous dire qu'en suivant les traditions républicaines, vous vous grandissez aux yeux des électeurs de votre concurrent; nous croyons pouvoir vous dire que tout en ne pouvant se déjuger, les partisans de Bonnet-Duverdier garderont pour vous une grande estime, qui, toutefois sera fortement ébréchée si vous continuez *perfas et nefas* votre campagne contre l'élu de leur choix.

Ne croyez pas toutefois que votre candidature nous effraie, loin de là. Nous vous dirons même qu'elle nous est agréable, en ce sens que le triomphe assuré de Bonnet-Duverdier n'en sera que plus grand, que plus éclatant.

Bonnet-Duverdier élu contre Crestin l'immaculé, n'est-ce pas un nouveau brevet de parfaite honorabilité accordé par des milliers de citoyens à celui que les clauderies opportunistes n'ont pu entamer.

Bonnet-Duverdier élu contre vous n'est-ce pas par la condamnation la plus terrible prononcée contre ses diffamateurs auxquels vous vous associez.

Rappelez-vous ceci: un verdict rendu par les tribunaux, verdict respectable s'il en fut, parce qu'il est prononcé *au nom du peuple*, n'est qu'un jeu d'enfant à côté de celui rendu par le peuple lui-même. On peut appeler du premier, mais du second... jamais.

Le peuple a déjà prononcé et vous appelez de son jugement; prenez-y garde, citoyen Crestin, le peuple à bonne mémoire.

Que Monsieur Thiers fasse son profit de ce qui précède; nous l'avons dit, nous lui pardonnons cette incartade; il ne sait rien des us et coutumes parlementaires, c'est un novice qui, dès son premier pas, que nous pouvons appeler un faux pas, s'écarte de la ligne tracée par ses devanciers; il est vrai qu'il a pour excuse l'exemple d'un homme, derrière lequel il croit avoir le droit de s'abriter, docteur Crestin.

Vingt-quatre heures encore, et les pavés de la grande rue de la Guillotière tressailleront d'aise en voyant rentrer chez lui le vaincu du suffrage populaire qu'il essaie de braver en ce moment.

Réfléchissez-y bien.

UN ELECTEUR.

Nouvelle Ordure

Nous apprenons que les adversaires de la candidature Bonnet-Duverdier, doivent afficher, à la dernière heure, un petit placard ordurier, intitulé:

Au scandale!

Dans ce joli petit morceau on laisse couler ses pleurs de crocodile, à la pensée d'être représenté de nouveau par Bonnet-Duverdier.

On réédite, dans un français plus que douteux, la vieille rangaine du prétendu isolement de Bonnet-Duverdier, à la Chambre.

C'est bien usé sans doute; pour rafraîchir la chose, on ajoute une perle.

On traduit *Ecole de la rue Blanche* par *Sou des Ecoles* pour mieux égarer l'opinion publique.

Enfin, ce petit chef-d'œuvre d'escabarderie serait signé par un certain nombre de « classe dirigeante » lyonnais, lecteurs du *Courrier de Lyon*, honnêtes gens comme l'on sait, aussi peu *convicts* que *convaincus*.

Allons, messieurs, la manœuvre est démasquée; agissez maintenant, si vous l'osez, et déposez sur les murs votre nouvelle ordure.

LE PASSÉ D'UN CANDIDAT

Jusqu'ici la propagande du Comité Chambard et de ses subdivisions n'a été qu'une propagande négative. Des attaques contre Bonnet-Duverdier, des libelles anonymes, des affiches aux insinuations perfides, des propos calomnieux répandus de café en café; en un mot, toute une campagne qui ferait honneur à Escobard.

Mais de leur candidat, rien; comme la violette, M. Thiers évitait de faire parler de lui; à cela il avait de bonnes raisons.

Il est même permis de croire que tout ce débordement d'injures contre Bonnet-Duverdier n'était qu'un jeu, une tactique; on n'espérait guère que l'opinion publique se laisserait égarer sur ce point; mais en attendant, on amusait le tapis, on faisait une diversion, on évitait que des électeurs curieux ne s'occupassent trop de M. Thiers.

Il fallait pourtant que son comité finit par dire au moins quelques mots de ce candidat par trop dissimulé; il s'est décidé hier; le *Petit Lyonnais* a publié une biographie très fantaisiste de l'ex-capitaine du génie.

Une chose frappe tout d'abord dans cette biographie d'un candidat à la députation: c'est que la politique n'y tient qu'une place fort maigre, sinon tout à fait nulle. Il fallait s'y attendre: le passé politique de M. Thiers est plus exigü encore que sa taille; ses convictions ont poussé à la dernière rosée; et d'ailleurs parmi les signataires de son éloge *in extremis*, nous apercevons plusieurs grands industriels du canton de Neuville, ex-bonapartistes ardents, et qui se seraient trouvés bien mal à l'aise de parler de républicanisme.

On se rattrape sur les services militaires de ce remuant petit homme blond. Cela n'est peut-être pas suffisant pour en faire un législateur; mais n'importe, nous parlerons régiments et batailles tout comme d'autres et nous examinerons le rôle de M. Thiers dans l'armée.

Mais d'abord pourquoi a-t-il quitté l'armée; lui officier républicain et homme de talent, à ce que ses admirateurs nous assurent? Chacun doit servir son parti et son pays, dans sa sphère; M. Thiers est soldat il l'est d'aptitude et de tempérament jusqu'au bout des ongles; s'il a l'intention de nous rendre des services c'est sous la tunique qu'il en peut rendre davantage. Il ne fallait point qu'il jetât la tunique par dessus les moulins de son ambition politique; et s'il veut nous prouver qu'il est un républicain sincère, il ira sans plus tarder reprendre sa place dans un régiment du génie.

Et qu'on ne nous raconte pas que M. Thiers a quitté l'armée pour des raisons politiques, ou bien lorsque les suffrages de ses concitoyens l'ont appelé à la vie publique. Il ne faut dire cela qu'à des gens nés d'hier. La démission de M. Thiers date d'une époque bien antérieure à son élection au Conseil général; il l'a donnée à St-Maixent, parce qu'on ne voulait pas lui laisser prononcer, dans une solennité patriotique, un de ces longs et ennuyeux discours dont il a le secret.

La vérité sur M. Thiers, c'est qu'on ne trouve dans toute sa vie aucun acte qui atteste des opinions républicaines.

Officier favorisé par l'Empire, il traversa rapidement, sous ce régime, les rangs inférieurs de l'armée pour arriver au grade de capitaine à l'âge de 27 ans.

Il était à Belfort en 1870; il y déploya plus de courage que d'habileté et de tact. Un journal qui se publia dans la ville assiégée lui reproche de se servir, envers ses subordonnés et ses collègues d'un langage que le Père Duchêne lui-même se refuserait à employer (Le siège de Belfort, n° du 3 décembre 1870). — Est-ce que cela n'explique pas d'avance les expressions impertinentes, *inacouables*, *repris de justice*, *convicts*, *paysans bêtes à manger du foin* qu'on a pu reprocher à M. Thiers et à ses partisans au cours de la présente période électorale.

Il vint un moment où le caractère emporté et impérieux du capitaine Thiers le poussa à un acte de cruauté qui indigna toute la population civile de Belfort et toute la garnison.

Ici nous suivons pas à pas les documents officiels, craignant de laisser parler notre cœur, qui nous dicterait des expressions trop vives.

Undessous subordonnés au fort de Bellevue, le capitaine Pouillet, des éclaireurs de la Haute-Saône, ayant fait à M. Thiers quelques observations sur une mission ridicule dont celui-ci voulait le charger — il s'agissait d'enlever, avec 60 éclaireurs une position défendue par 3 ou 400 hommes de l'armée ennemie. — M. Thiers s'emporta, fit traduire le capitaine Pouillet devant un conseil de guerre, et insista d'une manière implacable, lui l'accusateur, pour que la peine de mort lui fut appliquée.

Heureusement, le conseil de guerre, plus sensé que M. Thiers, ne voulut pas, pour des motifs aussi légers, assumer la responsabilité de la mort d'un homme; et le capitaine Pouillet fut seulement destitué et son lieutenant acquitté.

Les apologistes de M. Thiers ont négligé de nous signaler ce fait.

La carrière militaire de M. Thiers fut moins brillante sous la République que sous l'Empire; il resta capitaine comme devant, et ce fut peut-être là la cause secrète de sa fugue de St-Maixent et de la démission qui s'en suivit.

Dégoûté des armes, M. Thiers se tourna vers la politique, et subitement il se découvrit une vocation républicaine qu'on ne lui avait pas encore soupçonnée. Il fit, de Lyon, son grand quartier général, pérora dans les cafés, dans quelques petits concacles intimes.

Ils lui promirent, après boire, de le faire ministre de la guerre; en attendant comme première étape, ils profitèrent d'une surprise pour le faire avaler aux Croix-Roussiens comme conseiller général.

Aujourd'hui, les mêmes Lumière et André, unis aux Chambard, Vally, Genevray, Hugon et autres abonnés du *Courrier de Lyon*, ont juré de nous l'imposer pour député.

En voilà assez, il nous semble; les plus courtes plaisanteries sont les meilleures; les électeurs feront justice de cette ambition insatiable, et ils renverront M. Thiers à son sabre.

CONVICTS! GUEULARDS, ESCLAVES IVRES...

Electeurs lyonnais, nos frères, ne soyez point étonnés de ce titre: le grand maître l'a dit à Charonne: nos amis, nos frères parisiens, les ouvriers honnêtes comme nous, qui demandent à corps et à cris l'exécution du programme de 69 promettant la sauvegarde de tous nos intérêts, de toutes nos libertés, ont été traités d'ESCLAVES IVRES et de GUEULARDS par celui-là même qui s'était posé comme leur champion.

Encore une fois, nous ne devons pas nous en étonner; M. Gambetta, que ses laquais, Trompette en tête, (c'est le plus choqué d'entre eux tous) ont habitué à voir tout et tous se plier à ses moindres caprices, M. Gambetta, dis-je, se voyant contrecarré par ceux qu'il espérait maîtriser par le seul aspect de sa lumineuse personne, s'est indigné et ceux qui étaient jadis ses *enfants, ses amis, ses frères, l'esprit de la rénovation sociale*, se sont subitement métamorphosés en ESCLAVES IVRES.

M. Gambetta avait raison Exemple: Que votre propriétaire vienne vous réclamer l'exécution de son bail, c'est un ESCLAVE IVRE.

Que votre ménagère vienne vous demander le pécule nécessaire à l'alimentation du foyer domestique, vous montez sur une chaise, vous lui assénez un vigoureux coup de poing sur la tête en vous écriant avec une indignation qui n'a d'égale que votre brutalité: Va-t-en misérable, tu es une ESCLAVE IVRE; et si elle insiste, vous lui fourrez trois coups de pied dans le ventre en la traitant de gueularde.

C'est logique c'est dans l'ordre des choses opportunistes.

Nous autres, travailleurs, nous pouvons, à première vue, trouver de pareils procédés un peu étranges, mais le RAT EMPISONNÉ du Palais-Bourbon, ainsi que l'appelle Rochefort trouve cela tout simple... son cuisinier Trompette a passé par là; et si un jour nous manquons de pain, le protecteur de MM. Madier-Montjau et *tutti quanti* s'écriera des profondeurs de son abdomen truffé et en renouvelant le mot célèbre d'une reine de France: « Le peuple manque de pain, j'ai parfaitement diné, qu'il fasse comme moi, qu'il mange des brioches et des écrevisses bordelaises. »

Sur cette réponse il s'endormira du sommeil des justes et de l'homme dont l'estomac a besoin de digérer consciencieusement.

Quant à nous, à qui il envoie aujourd'hui son féal Madier-Montjau pour nous transmettre ses volontés, nous sommes privilégiés, on nous a traités de CONVICTS: nous montons en grade, vous le voyez.

Et cependant, je dois vous le dire, ce mot CONVICT ne me choque point.

CONVICT c'est-à-dire CONDAMNÉ est bien le mot propre qui doit nous être appliqué.

Ne sommes-nous pas, en effet, les condamnés au travail continu, aux privations de toutes sortes, au mépris même de ces parvenus d'hier, qui oublient que sans nous ils seraient encore sous le joug de l'Empire et qui au lendemain de la victoire que nous leur avons gagnée, cherchent à nous écraser la tête de leur botte vernie?

Ces gens là ne se rappellent plus, qu'aux grands jours de la lutte, ils montraient fièrement leurs souliers éculés et nous disaient: MRS AMIS, MES FRÈRES.

Aujourd'hui, nous sommes des GUEULARDS, DES ESCLAVES IVRES, DES CONVICTS.

Bravo! mes maîtres, criez, hurlez, mais nous pourrions vous retourner la phrase dite un jour par un adversaire que nous combâmes tous à cette époque: « Jamais vos insultes n'arriveront à la hauteur de nos dédains. »

Le mot d'ordre est donné, on veut aujourd'hui nous imposer deux candidats, dont le patronage démontre suffisamment par qui ils sont imposés; quel est celui d'entre nous qui vaudra fournir des lanternes pour se faire flageller?

Thiers, Crestin, candidats imposés par le chef opportuniste malgré le masque radical dont vous vous couvrez le visage, vous ne réussirez pas chez nous; il nous faut des hommes éprouvés et vous ne l'êtes pas assez, vous Crestin: vous ne l'êtes pas du tout, vous Thiers: restez donc chez vous et ne venez pas soumettre vos piètres candidatures à celui qui doit et veut être le maître de ses destinées... j'ai nommé le PEUPLE... LE PEUPLE SOUVERAIN.

Aux urnes, mes frères, aux urnes, à demain, votons tous pour celui qui ne nous reniera jamais, pour celui dont le passé politique nous répond de l'avenir; aux urnes, nous, les *gueulards*, les *esclaves ivres* et les *convicts* de l'opportunisme, votons pour celui-là seul qui a nptre confiance, votons pour le citoyen

Bonnet-Duverdier

UN ELECTEUR.

Aux électeurs du canton de Neuville

Depuis le commencement de la période électorale, toute une légion de lyonnais, courtiers électoraux de M. Thiers parcourt

nuit et jour nos campagnes, pour solliciter nos suffrages en faveur de cet ex-capitaine du génie.

Il se présentent à nous en se disant des délégués du Comité central de la 2e circonscription; cela nous paraît bien étrange et bien hardi.

Nous, électeurs des campagnes, nous leur demandons comment s'est constitué ce prétendu Comité central; s'ils ont fait appel à notre concours, s'ils ont invité des délégués de toutes nos communes à prendre part à leurs délibérations et à choisir avec eux le candidat. Non, certainement, ils n'ont pas fait cela; ils méprisent trop le paysan pour lui demander son avis; le paysan n'est bon, ainsi que le disait un des leurs, le 15 août, à Neuville, qu'à manger des brognons de chou.

Depuis le premier tour de scrutin, il est vrai, le langage de ce Comité Chambard et Wissel a peu changé.

Ces Messieurs ont enfin compris que nous avions un certain poids dans la balance et ils sont venus nous faire patte de velours.

Ils nous ont amené leur candidat qui dans de longs discours, — trop longs discours — est venu nous exposer son programme radical.

Il est venu nous dire qu'il voulait bien la liberté pour lui, mais qu'il était décidé à la refuser à ses adversaires, qu'il chasserait le prêtre de son église, quand elle lui conviendrait pour y tenir ses réunions.

Mais il est loin d'être aussi cassant en ce qui concerne l'armée; il veut la conserver, l'augmenter même; il rêve en secret de lancer notre pays dans de nouvelles aventures et nos enfants dans de nouveaux périls; cela se comprend: M. Thiers est un soldat.

Pour achever de se faire bien venir de nous, M. Thiers et son Comité nous prodiguent les mots les plus agréables; ils nous appellent des gens inavouables, c'est-à-dire malhonnêtes; des repris de justice, etc. Ils nous gratifient à domicile, d'un tas de petites brochures, ressemblant à celles de la *Propagande de la Foi*, et qui, sous le nom de procès-verbaux fantaisistes, contiennent de grosses calomnies à l'adresse de l'honorable citoyen Bonnet-Duverdier.

Nous leur savons gré quand même de cette distribution de brochures, car nos ménagères feront provision de papier pour allumer leurs fourneaux et les chasseurs pour faire des bourrons de fusil.

Quant aux électeurs de nos campagnes, ce sont gens qui aiment la bonne foi, et qui répondent à M. Thiers qu'ils condamnent un candidat qui cherche à se faire élire en faisant répandre les calomnies les plus infâmes sur son concurrent.

Ils lui répondront que le Comité qui patronne Bonnet-Duverdier a agi loyalement, qu'il a appelé dans son sein les délégués de toutes les communes et ce sont ces délégués qui ont choisi pour candidat Bonnet-Duverdier, un vieux proscrit, un homme qui a souffert vingt ans d'exil et qu'aujourd'hui des adversaires sans pudeur accablent d'outrageantes calomnies.

Nous l'en vengerons par nos votes; bien que les partisans de M. Thiers nous aient dit à Poleymieux.

« Nous lâcherons au dernier moment quelque chose contre Bonnet-Duverdier, car nous savons que, chez les paysans, celui qui parle le dernier a raison. »

Nous leur montrerons qu'ils auront beau nous parler jusqu'à dimanche matin, dimanche soir sortira de nos urnes, avec une écrasante majorité, le nom de :

BONNET-DUVERDIER

UN GROUPE D'ÉLECTEURS DU CANTON DE NEUVILLE.

RÉUNION DE L'ALCAZAR

La réunion publique organisée par les partisans de M. Thiers, a acclamé, hier-soir, M. Bonnet-Duverdier.

Plus de 5 000 personnes avaient répondu à l'appel de M. Thiers.

Au début de la séance, quoique les partisans de M. Thiers aient préparé leur bureau, l'assemblée l'a ainsi composé :

Président: le citoyen Tony Loup; assesseurs: les citoyens Morel et Deschamps; secrétaire: le citoyen Trabit.

Le citoyen Thiers a pu librement développer son programme.

Diverses questions lui ont été posées. Il y a répondu.

Après lui, le citoyen Bonnet-Duverdier qui venait de se faire entendre à St-Clair et au clos Bissardon, a pris la parole.

Il a été véritablement acclamé.

La candidature Thiers a été mise aux voix la première. Elle a été rejetée à la presque unanimité.

Celle de M. Bonnet-Duverdier a été ensuite adoptée.

D'immenses acclamations ont accueilli ce résultat, et les cris de « Vive

la République! A bas le central! » ont terminé cette réunion.

Ch. GRAND.

P. S. — Au clos Bissardon et à St-Clair, le résultat a été le même.

Constatons que dans aucune de ces réunions on n'a osé porter une accusation contre le citoyen Bonnet-Duverdier.

A NOS AMIS

On nous assure que ce soir, MM. Thiers et Crestin, assisteront à la réunion de l'Alcazar.

On nous assure que leurs partisans y viendront nombreux.

Que tous nos amis soient présents.

C'est la veillée des armes!

Préparons-nous à déjouer les manœuvres de dernière heure.

LA RÉDACTION.

RÉUNION DE VILLEURBANNE

600 personnes y assistent. La grande salle de la Fanfare est presque comble.

Bonnet-Duverdier est salué à son arrivée par des bravos frénétiques.

Sont élus: les citoyens Fays, président; Faure, secrétaire; Blanc et Bernard, assesseurs.

Après un examen des différentes réformes à réclamer dans la prochaine législature et une justification de sa conduite, le citoyen Bonnet-Duverdier se déclare prêt à répondre aux interpellations.

Le citoyen Rogeron veut à toute force lire les quatre procès-verbaux; mais l'assemblée qui en exige treize le lui interdit.

Un groupe de défenseurs du docteur Crestin, venu du cours de Brosses à Villeurbanne, occupe tout à coup le fond et les côtés de la salle.

L'un d'eux, le citoyen Bard, veut continuer la lecture commencée par le citoyen Rogeron; mais devant l'attitude des partisans du Comité central qui se pressent tous sur la tribune sans avoir obtenu la parole, le président se voit forcé de lever la séance.

LES CITOYENS RADICAUX SOCIALISTES DU COMITÉ DE L'ALLIANCE RÉPUBLICAINE

Les citoyens de la 1re circonscription envoient leurs félicitations aux Comités de la 2e et 3e circonscriptions électorales, pour la lutte qu'ils soutiennent si vaillamment en faveur de Bonnet-Duverdier.

Les calomnies qui poursuivent Blanqui se sont reproduites contre le citoyen Bonnet-Duverdier; le vénéré Blanqui fut traité de mouchard, Bonnet-Duverdier est appelé voleur!

Les traitres et les cléricaux poursuivent leurs œuvres de Bazile. A vous, chers concitoyens des Brotteaux et de la Guillotière, à vous de prononcer le verdict.

Pour le Comité de l'Alliance:

B. Charvet, Sibert, Lagagnier, Brès, Couzon fils, D. Hivert, J. Morel.

AUX ÉLECTEURS DE LA DEUXIÈME ET TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Citoyens,

Le cercle des études sociales des premier et quatrième arrondissement, vous souhaite bonne journée pour demain, ils désirent que le nom du citoyen Bonnet-Duverdier sorte triomphant de l'urne.

De cette victoire doit ressortir l'affirmation des principes socialistes, en condamnant à tout jamais le Comité central, et ses théories rétrogrades. Les injures que ses amis déversent sur notre candidat ne peuvent l'atteindre, le scrutin de demain le leur apprendra. A vous lecteurs de faire votre devoir. Salut et fraternité.

Testu, Sibert, Poitrasson, Vernay, Barbillon, Couzon fils, Bellemin.

DERNIÈRE HEURE

Retour de M. Jules Ferry à Paris

Paris, 2 septembre. — On assure que M. Jules Ferry est attendu dans la soirée à Paris et qu'il présidera demain le conseil des ministres.

Question tunisienne

On croit que le conseil s'occupera spécialement de la question tunisienne.

Mouvement administratif

La *Liberté* annonce un mouvement administratif comprenant deux préfets et quatre sous-préfets.

Ce mouvement paraîtra mardi à l'*Officiel*.

Mort de M. Fourcaud

Paris 2 septembre. — M. Fourcaud, sénateur inamovible est mort.

Mobilisation du 19^e corps

Le journal *Paris* dément les bruits de mobilisation du 19^e corps et la préparation d'un corps d'armée à Sathonay.

Mauvais vouloir des Tunisiens

Des dépêches de Tunis constatent que les troupes Tunisiennes manifestent de mauvaises dispositions et cherchent mollement à venir en aide à nos soldats.

Démission du comte Kairolyi

Londres, 2 septembre. — Le *Times* dit que les bruits concernant la démission du comte Kairolyi, ambassadeur d'Autriche à Londres, sont dénués de tout fondement: le comte Kairolyi n'a même pas offert sa démission: il est à espérer qu'à l'expiration de son congé, il reprendra son poste à Londres.

Désordres en Egypte

Constantinople, 2 septembre. — Le bruit court que dans le cas où des désordres militaires surviendraient en Egypte, le sultan adresserait aux puissances une note appelant leur attention sur ses droits de suzeraineté et qu'il enverrait en Egypte une armée de 10,000 hommes et une escadre turque.

M. Gourbeyre, consul français à Venise

Rome, 2 septembre. — La *Fanfulla* mentionne la nouvelle nomination de M. Gourbeyre, comme consul français à Venise et fait suivre cette nouvelle d'appréciations très flatteuses à l'adresse de notre agent.

Le Caïd des Ouled-Ayar

Tunis, 2 septembre. — Le Caïd rebelle des Ouled-Ayar, qui a été nommé bey par les insurgés, a manifesté l'intention de se soumettre, si les Français lui promettent l'aman, mais il ne se contente pas de la promesse du bey.

Ali-ben-Kalifa se serait abouché avec Haïder-Caïd et le commandant des troupes françaises, il est parti ensuite pour l'intérieur. On ignore si c'est pour pacifier ou soulever les tribus.

Combat contre les Arabes

Tunis, 2 septembre. — La colonne du colonel Corréard s'est retirée sur Hamonnanif.

Nos troupes ont combattu pendant 24 heures, sans manger, faisant subir des pertes sérieuses aux ennemis qui étaient très nombreux.

Les Zouaous tunisiens ont refusé de combattre avec les français contre les arabes, malgré les ordres du bey.

Nous recevons de plusieurs groupes d'électeurs une grande quantité de documents que l'abondance des matières nous empêche de publier.

Ces documents nous prouvent la sympathie acquise partout au citoyen Bonnet-Duverdier, et nous regrettons infiniment de ne pouvoir les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

CHRONIQUE LOCALE

GRAND MEETING ELECTORAL

Aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir, réunion publique des électeurs des deux circonscriptions.

On entendra le citoyen Bonnet-Duverdier. MM. Thiers et Crestin sont invités à cette réunion.

La réunion a lieu à l'Alcazar.

Les commissions exécutives.

Nous recevons la lettre suivante:

Lyon, 2 septembre 1881.

« Monsieur le rédacteur en chef du *Réveil Lyonnais*,

« Je viens répondre à la question qui concerne le nommé Delery, délégué au Comité central. C'est le même Delery qui a déposé devant le conseil de guerre dans l'affaire Bouvet.

« Du reste, le docteur Crestin a déposé dans la même audience.

« Au nom de mes trois amis présents à l'audience, je maintiens le fait.

« Recevez, etc.

« GROSBOIS,
« 6, rue Servient. »

Par décision ministérielle, M. de Seroka, capitaine au 38^e régiment d'infanterie de ligne, a été inscrit sur le tableau d'avance-

ment et proposé d'office pour le grade de chef de bataillon (Tunisie).

On nous dit que la bibliothèque de Lyon doit se rouvrir, le 21 septembre, aux heures ordinaires.

Un brigadier du 8^e hussards, nommé Armand, revenant hier soir, vers 1 heure, de la caserne de la Doua, au Grand-Camp, a été désarçonné par un écart de son cheval, à l'angle de la rue des Charpenes et de la place de la Bascule.

Malheureusement son pied gauche était resté engagé dans l'étrier et la bête, continuant sa course, a traîné son cavalier sur une espace de plusieurs mètres, la tête battant le sol.

Enfin, on a pu arrêter le cheval et dégager le cavalier qui avait la jambe gauche cassée et une forte contusion au crâne.

On a arrêté, hier, un sieur Liard, maçon, âgé de quarante-cinq ans, demeurant Grande-Rue de la Guillotière, 177, prévenu d'avoir volontairement allumé un incendie à Vienne (Isère).

Liard est veuf et père de deux enfants.

On a parlé, il y a quelques temps, de la mésaventure arrivée au curé de Lentigné.

L'ex-curé de Lentigné vient d'être condamné par le tribunal de Villefranche à six mois de prison pour outrage public à la pudeur.

Une jeune femme de 20 ans, Foscalina, ménagère, cours de Brosses, 45, a eu l'affreux courage, avant-hier, de se suicider en s'ouvrant avec un couteau les artères du bras gauche, et s'est fait ainsi deux horribles entailles.

Elle était morte quand on est venu lui porter secours.

On attribue ce suicide à des chagrins de famille.

Un commencement d'incendie s'est déclaré avant-hier soir, vers neuf heures, chez M. Guigue, serrurier, rue de Béarn, n. 2.

Le feu a pris dans la forge et s'est communiqué à quelques boises voisines.

L'alarme a été donnée aussitôt, et les voisins ont pu organiser rapidement des secours.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à huit heures, rue Thomassin, 12, au premier étage.

On s'est aperçu du feu au rez-de-chaussée, occupé par la *Crémierie de l'Étoile*.

Le propriétaire de cette crémierie s'étant aperçu qu'une poutre était en feu, a donné l'alarme.

On a maîtrisé le feu avant l'arrivée des pompiers.

La première section du chemin de fer de Saint-Victor à Cours, c'est-à-dire celle qui est comprise entre Saint-Victor et Bourg de Thizy, sera livrée à l'exploitation le 10 septembre.

La deuxième section (Bourg de Thizy-Cours) sera, paraît-il, livrée au milieu de l'année prochaine.

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée informe le public que le train n^o 287, qui circule chaque jour entre Aix-les-Bains et Chambéry et qui devait être supprimé à partir du 31 août 1881, est maintenu jusqu'au 15 septembre inclusivement.

M. Jean Couttancin, âgé de 35 ans, fermier à Saint-Pierre-la-Palud, venait de détacher son cheval, lorsque celui-ci, à peine débarrassé de ses harnais, s'élança pour sortir du timon. M. Couttancin en se jetant à sa tête pour le maintenir, glissa sur le sol en pente de la cour, et tomba à la renverse sous le ventre de l'animal qui, glissant à son tour, enfonça d'un coup de pied en cherchant à se relever, l'estomac du malheureux.

Relevé sans connaissance, le pauvre fermier ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Il laisse une veuve et quatre enfants dont l'aîné n'a que 7 ans.

Plusieurs maçons étaient occupés hier matin à la construction d'un mur en mâchefer, dans la propriété de M. Montot, marchand de bois, quai de l'Industrie, lorsqu'une lourde poutrelle tombant de la crête du mur, d'une hauteur de 6 mètres environ vint atteindre à la tempe le nommé Mazurier (Pierre), âgé de 17 ans, manoeuvre, qui était occupé à les servir.

Le malheureux a été relevé dans un triste état.

Après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie de la rue Saint-Cyr, il a été, sur avis du médecin, transporté à l'hôpital de la Croix-Roussie.

Vient de paraître chez G. FISCHBACHER, éditeur, 33, rue de Seine, à Paris, *ALSATIANA* ou la *PRINCESSE FIDÈLE*, conte de fées de l'année 1881, par Emile Vendling, professeur. Brochure in 8^o de 44 pages. Prix 60 centimes franco.

DU PEUPLE, par ROMAIN DELAUNE. 1 volume in 18, Prix 3 fr. 50, chez P. Fischbacher, éditeur, à Paris. Ce que Montesquieu a fait pour la race humaine, considérée au point

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Le Monde où l'on s'ennuie

Le Théâtre-Bellecour a fait avant hier sa réouverture avec la nouvelle comédie d'Edouard Pailleron : *Le Monde où l'on s'ennuie*, interprétée par une excellente troupe de passage.

Hâtons-nous de dire que l'œuvre de M. Pailleron a obtenu un très grand succès; on a beaucoup ri et beaucoup applaudi.

Les traits d'esprit fourmillent dans *Le Monde où l'on s'ennuie*, le détail est piquant, mais l'action a été un peu dédaignée; par cela l'intrigue devient difficile à détailler et ne peut que donner une bien faible idée de la valeur de l'œuvre.

Ce *Monde où l'on s'ennuie* que nous a montré l'auteur est localisé dans le salon de la marquise de Céran. Le jeune sous-préfet d'Ajenis, M. Paul Raimond, arrivant au château pour y passer quelques jours, explique à sa jeune femme ce que c'est que ce monde gourmé avec lequel elle va être en contact : Société ennuyeuse dans laquelle on s'assomme, mais par laquelle on arrive. Là se retrouvent, dans leur élément naturel les médiocrités savantes, artistiques et mondaines, en somme, tous gens de nullité.

Dans le salon de la marquise de Céran, se rencontrent : Henri de Saint-Réault, l'orientaliste, fils d'un père qui était très savant.

De Saint-Réault a hérité de la place de son père, mais non de son talent; Bellac, le galant professeur des dames; Toulonier, le secrétaire général qui promet à tout le monde, mais ne tiendra à personne et le jeune comte de Céran qui fait des études sur les tumuli.

Autour de ce groupe d'hommes fastidieux, s'agitent quelques précieuses, plus fastidieuses encore : Mme de Loudan, Mme Ariego, Mme de Boisnes et Miss Waton, une anglaise à lunettes

blonde, jolie et savante. Parmi ces ennuyeux et ennuyés vivent deux femmes agréables et dégaçées de tout ridicule.

L'une est vieille, c'est la duchesse de Réville, douairière séduisante, vive dans ses propos, comme étaient les femmes de l'ancien régime.

L'autre est jeune, c'est Suzanne de Villiers, nièce de la duchesse, enfant mal élevée par un père viveur, mort à la suite d'excès, pleine des grâces naïves d'une jeunesse impossible à discipliner. Elle trouble sans cesse la gravité du salon par son exubérante gaieté.

La pièce est jouée d'une façon supérieure. Mlle Devoyod est une artiste de grand talent et de la grande école; elle sait donner au rôle sympathique de la duchesse de Réville un relief tout particulier. Elle seule suffirait pour assurer le succès de l'ouvrage.

M. Emile Mark que nous avons retrouvé dans Bellac est toujours l'artiste de valeur que nous avons applaudi si souvent.

Mlle Henriot est la plus adorable ingénie que l'on puisse imaginer; elle a obtenu un succès immense dans le rôle de Suzanne de Villiers.

Mmes d'Alfort, Drosse, Coblenz, MM. G. Prika, Rameau, Merville, etc., ont tous été très convenables.

Nous sommes heureux de constater un véritable succès pour la pièce d'ouverture de la saison d'hiver au Théâtre-Bellecour. C'est un heureux présage!

TRIBUNE DU TRAVAIL

Tailleurs d'habits. — La Chambre syndicale donne avis que les demandes et offres de travail sont reçues chez le citoyen Champérol, rue Saint-Côme, 5 (boîte dans l'allée).

Adhésions et cotisations même adresse et chez les citoyens Aiglon, rue Lanterne, 9, et Courtois, rue Villeroi, 56.

Le Secrétaire, CHAMPOIRAL.

Charronnage. — La grève continue. Citoyens, nous sommes heureux de porter à votre connaissance deux bonnes signatures.

Les ateliers qui ont été conignés restent dans la même situation.

Les ouvriers charrons sont priés de ne pas venir à Lyon jusqu'à nouvel ordre.

Pour la commission: VAREL. Pour tous les renseignements, bureau rue de la Barre, 16 de 8 à 10 heures du soir.

Chambre syndicale des ouvriers menuisiers. — Tous les secrétaires et trésoriers sont convoqués pour le mardi 6 septembre, au siège social rue Molière, 13.

Nota. — Les séries sont priées d'envoyer des candidats pour la commission du contrôle.

Guérison de la PHTHISIE PULMONAIRE ET DE LA BRONCHITE CHRONIQUE

Traitement nouveau. Brochure in-8° de 136 pages, 13^e édition, par le docteur Jules Boyer de Paris. — Envoi franco contre 1 fr. 50 en timb.-post. — M. DELAHAYE, libraire-édit., 23, place de l'École-de-Médecine, Paris.

Se trouve aussi à Lyon, dans les pharmacies BARNAUD, 3, rue de la République; ESTRAGNAT, place Kléber; FAIVRE, place des Terreaux.

TOMBOLA

AVIS

Par suite du Scrutin de Ballotage, qui aura lieu le 4 septembre, la Fête de la Presse et le Tirage de la Tombola, fixés primitivement à cette même date, sont renvoyés : la Fête au 18 Septembre avec une durée de 4 jours, et le Tirage au 22 septembre irrévocablement.

En conséquence, l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, délivrera des billets de la Tombola, au prix de 4 FRANCS, jusqu'au 15 septembre.

HERNIES

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Imp. H. ALBERT, quai de la Guillotière, 6

BANQUE HYPOTHÉCAIRE

DE FRANCE SOCIÉTÉ ANONYME Capital : 400 millions de fr. PARIS — 4, rue de la Paix, 4

PRÊTS RÉALISÉS CENT VINGT-CINQ MILLIONS

Le 10 septembre, à trois heures, aura lieu au siège social, le dixième tirage public des Obligations émises le 10 janvier 1890, qui sont toutes remboursables à 1.000 fr.

La liste des 200 numéros sortis, sera publiée par les journaux financiers.

La Société délivre au prix net de 485 fr. des obligations rapportant 20 fr. d'intérêt annuel.

M^{lle} RIBEAUCOURT Sage femme de 1^{re} classe, tient des pensionnaires. — Avenue de Saxe, 199, Lyon.

SIROP PAGLIANO

dépuratif et rafraichissant le sang, au moyen duquel on guérit, en trois jours, les maladies récentes les plus dangereuses, en le délivrant des humeurs corrompues qui sont la cause incontestable de la mort prématurée; moyennant un traitement dépuratif prolongé, on obtient la guérison parfaite et radicale des maladies chroniques, même les plus invétérées (voir la brochure). — Prix du flacon avec la brochure 1 fr. 12, et 1 fr. 40 le sirop réduit en poudre, franco de port. — Se méfier des contrefaçons et surtout de celles d'Ernest Pagliano, de Naples, et autres Pagliano, lesquels, au lieu du vrai sirop du professeur Jérôme Pagliano et du sirop réduit en poudre vendent une exécrable contrefaçon. — Unique dépôt à Florence chez le professeur JÉRÔME PAGLIANO, via dei Panlofini, 12.

GRAVERIE SUR BOIS

Pour Clichés, Annonces, Mécaniciens, Arts industrielles, etc. CAMILLE GEOFFRAY 25, Rue Centrale, 25

BANDAGES Nouveaux.

Breveté S. G. D. G., modèle 1 à pelote mobile et à ressort articulé, ne cassant jamais, donnant soi-même la pression nécessaire, le seul réduisant es hernies les plus fortes (Médaille d'or à Paris), BILHAUT, orthopédiste, ex-contre-maître de la Maison Charrière, fournisseur des hôpitaux. Jambes et Bras artificiels et appareils de tous modèles. Instruments de chirurgie, nouveaux bas à varices et nouvelles

CAFARDS s'emploie avec les pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau. Vente chez MM. les Pharm., droguistes et épiciers

IL A ÉTÉ TROUVÉ

Par tous ceux qui en ont fait usage que le VIN DÉPURATIF de la Pharmacie Moderne constituait à la fois le plus puissant, le plus actif et le plus agréable des dépuratifs. Comment peut-il en être autrement, puisqu'à côté de l'iodure de potassium, le remède le plus héroïque des acrétes du sang, se trouve la salsepareille rouge Jamaïque, que tous les médecins reconnaissent comme le dépuratif végétal le plus puissant et le plus énergique? Les résultats obtenus sont vraiment extraordinaires et même dans les cas désespérés où les autres remèdes avaient échoué, ce vin a complètement réussi. Aussi ne craignons-nous pas de dire que ce vin est le remède par excellence des dartres, eczéma, teigne, boutons, rongeurs, démangeaisons, scrofale, goutte, rhumatisme et affections syphilitiques. Il est très utile aux femmes qui arrivent à l'âge critique pour prévenir les ulcères et autres accidents si fréquents à cette période. Le vin dépuratif à la salsepareille rouge Jamaïque et à l'iodure de potassium se vend : la topette, 2 fr. 50; le demi-litre, 5 fr.; le litre, 10 fr.; trois litres, 27 fr.; six litres, 50 fr.

Seul Dépôt pour Lyon

PHARMACIE MODERNE

5, Rue Sainte-Catherine, 5

OU IL SE FABRIQUE

CHARBONS

Mines de la Loire, Montrambert, Malafolie, etc. etc.

VERNAY FILS AINÉ

165, Entrepôt Grande-Rue Saint-Clair, 165

En face la gare

SERVICE SPÉCIAL et à DOMICILE

Adressez la Correspondance, Grande-Rue St-Clair, 60

Ateliers de Construction mécanique

F. LAURENT jeune à Bourgoin (Isère)

Spécialité pour MOULINS DE COMMERCE

Moutures hongroises et ordinaires

Broyeurs, Désagrégeurs, Convertisseurs à cylindres métal, pour blés. Moulins à cylindres pour remoudre les gruaux

APPAREILS COMPLETS POUR NETTOYAGE, BLUTTAGE

ET SASSAGE

Huileuses. — Féculeries. — Pressoirs

MACHINES À VAPEUR, ROUES HYDRAULIQUES ET TURBINES PERFECTIONNÉES

DECOUVERTE HUMANITAIRE

Guérison radicale et sans douleur des maux de dents accidentels ou chroniques, et de tous les inconvénients de la bouche, par l'ELIXIR SOUVERAIN DES ALPES, en 5 à 10 minutes — Dépôt chez M. ROYER, coiffeur, 2, rue d'Algérie, à Lyon, et chez les principaux coiffeurs.

GREFFAGE

de la vigne

LANIÈRES ET TUBES EN CAOUTCHOUC

BRONDELLE

87, Rue de la République, 87, Lyon

AU BALLON CAPTIF

Maison de Confiance, rue de la Barre, 3 LERICHE, suc^r de MOUCHET, ex-ouvrier horloger de Bréguet de Paris Nettoyage de montre garanti et pose de grands ressorts. — 2 fr. 50

APERÇU DE QUELQUES PRIX Montres argent hommes, depuis 25 fr. | Montres 2 boîtes or dames, dep. 60 fr. — — — — — 28 fr. | Remontoirs or, 2 boîtes or, dep. 100 fr. Toutes ces montres garanties 2 ans sur facture. Dem. des Coupons commerciaux

ÉCOLE DE COMMERCE D'AUGSBOURG

(Bavière)

Études spéciales pour branches commerciales et langues étrangères. Commencement de l'année scolaire le 29 septembre. S'adresser pour pension et prospectus au directeur J. STAHLMANN.

UN COMPTABLE

disposant de quelques heures par semaine, depuis 7 heures du soir, désire les utiliser.

S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n° 1938.

LE

CORRESPONDANT EUROPÉEN

Boulevard Magenta, 49 à Paris, demande un comptable, un caissier et quatre garçons de recettes et écritures. Rien des bureaux de placements. Ecrire au Directeur, affranchir timbre de retour.

VÉRIFICATION DES FARINES

Nuances bien définies et quilibés.

Procédé A. CHEVREUX, breveté s. g. d. g.

Prix : 40 Francs.

Envoi franco pour la France et l'Algérie, à la gare la plus rapprochée du destinataire.

Adresser les demandes affranchies accompagnées d'un mandat-poste, du montant du procédé demandé, à M. A. CHEVREUX, 2, rue du Téméraire, à Nancy.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LE VÉRITABLE NOM